

TARIFICATIONS

	midi	1h d'accueil péri	Forfait 2 h d'accueil péri	1/2 h d'accueil péri	1h de TAPS
TRANCHE 1 QF de 0 à 550 (ATL déduites)	5,65 €	2,00 €	2,00 €	0,60 €	1 €
TRANCHE 2 QF de 550 à 850 (ATL déduites jusqu'à 775)	5,65 €	2,10 €	2,30 €	0,60 €	1 €
TRANCHE 3 QF de 851 à 1100	5,80 €	2,25 €	2,60 €	0,65 €	1 €
TRANCHE 4 QF de 1101 à 1300	6,10 €	2,45 €	2,80 €	0,70 €	1,50 €
TRANCHE 5 QF de 1301 à 1500	6,20 €	2,65 €	3,10 €	0,80 €	1,50 €
TRANCHE 5 QF supérieur à	6,30 €	2,85 €	3,30 €	0,90 €	1,50 €

Cette tarification est donnée à titre indicatif, elle tenait compte des anciens horaires qui ont évolués pour la rentrée.

La tarification définitive vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Le Quotient Familial CAF Pro servant de base à l'établissement des factures est réévalué au mois de janvier de chaque année et valable pour l'année civile en cours.

Si votre situation familiale venait à changer en cours d'année, merci de nous en avvertir pour que nous puissions prendre en compte votre nouveau Quotient Familial.

Au cours de l'année, vous devez signaler tout changement de situation.

A la fin de chaque mois, vous recevrez la facture du mois écoulé **par mail**.

Si vous souhaitez une facture papier il faudra la retirer au centre.

Nous acceptons les **CESU** (pour le périscolaire hors repas), les chèques, les espèces avec le montant exact et les virements bancaires.

Les paiements et les plannings doivent être déposés au centre aux horaires d'ouverture ou dans la boîte aux lettres route de Routelle.

Ils ne doivent pas transiter par le biais de l'école.



ANNEE SCOLAIRE
2017/2018

TORPES

ACCUEIL PERISCOLAIRE

et TAP



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
de 7h30 à 8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
de 8h30 à 11h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
de 11h30 à 13h30	Restauration Scolaire	Restauration Scolaire	Accueil périscolaire de 11h30 à 12h30	Restauration Scolaire	Restauration Scolaire
de 13h30 à 15h30	Classe	Classe fin à 15h30		Classe	Classe fin à 15h30
de 15h30 à 16h	fin à 16h	TAP de 15h30 à 17h		fin à 16h	TAP de 15h30 à 17h
de 16 à 17h	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	
de 17h à 18h30		Accueil périscolaire			Accueil périscolaire

Nous sommes heureux d'accueillir les enfants avec le souhait de les voir s'épanouir dans de bonnes conditions.



Les Francas de TORPES

2 Route de Routelle
25320 Torpes

francastorpes@gmail.com

Tél : 03.81.58.40.19

Les objectifs de l'accueil: Nous souhaitons favoriser le développement harmonieux de l'enfant par sa participation active et son autonomisation. Nous voulons contribuer à sa formation citoyenne.

L'accueil du matin: Un accueil tout en douceur autour de notre coin jeux et selon les envies des enfants. Si besoin les enfants peuvent prendre leur petit déjeuner sur place.

La restauration Nous fonctionnons en 2 services :

Les enfants de maternelle mangent au premier service puis retournent en maternelle pour des activités (rituels, temps calmes, lecture, chant, danse, dessin libre, jeux de constructions et jeux d'extérieurs...). Les enfants de primaire sont répartis entre le premier et le second service. Les enfants débarrassent en fin de repas leur table. Nous veillons au lavage des mains et brossage des dents. Divers activités sont proposées aux enfants (pratique sportive, loisirs créatifs...). Les enfants sont invités à goûter aux plats proposés. Nous organisons, par le biais des menus du Château d'Uzel : des repas à thème et les anniversaires une fois par mois

L'accueil du soir: Nous préparons un goûter équilibré et diversifié. On se lave les mains, on goûte, on aide au rangement. Les enfants se répartissent ensuite selon leurs envies : au coin jeu , pour l'activité du soir, jeux sportifs en salle polyvalente ou en extérieur et faire leurs devoirs en autonomie.

Les TAPS: Les temps d'activités péri-éducatifs sont constitués :d'un temps récréatif et d'un temps d'activités encadrés par notre équipe d'animation.

Notre fonctionnement pour les enfants de maternelle : Chaque semaine des ateliers de types variés seront programmés. Les activités proposées pourront être: motricité, sport, manuelle ou artistique, détente ou relaxation, sensorielle, culinaire, culturelle, scientifique, à visée citoyenne : écologique, le « vivre ensemble », découverte du village , jeux de stratégie, de patience, de construction, d'imitation.....

Notre fonctionnement pour les enfants de primaire : Nous proposerons pour la première période des ateliers où les enfants seront déjà répartis dans des groupes et découvriront toutes les activités sous forme de roulement. Les activités proposées pourront être: l'espace calme (permet à chaque enfant de se ressourcer, de se détendre, de jouer librement), la pratique sportive et coopérative encadrée par un animateur BBJEPS, des ateliers à thèmes différents qui évolueront au fil de l'année en fonction des envies des enfants, de l'équipe et des saisons.

Un programme, décrivant les activités par tranche d'âge, vous sera communiqué à chaque début de période. Le programme des ateliers pourra être modifié pour des raisons climatiques ou autres.

L'engagement de l'enfant est obligatoire sur la totalité de la période, ainsi que sur la totalité de la séance de 15h30 à 17h le mardi. Le vendredi il sera proposé aux familles le choix d'un accueil périscolaire ou du tap d'1h30.

Rappel de la législation: La prise de médicaments n'est autorisée que sur prescription médicale (présentation de l'ordonnance) et sous contrôle de la directrice du centre

Sécurité des locaux : Les locaux de l'école sont interdits aux parents passé le temps scolaire..

Fournitures : 2 brosses à dents et 2 tubes de dentifrice pour la restauration scolaire et pour les maternelles un change complet dans une boîte à chaussures

Annulation / facturation

Restauration: toute annulation doit se faire 48 heures à l'avance (hors mercredis,

MODALITES D'INSCRIPTION:

- Pour fréquenter l'accueil de loisirs de Torpes, il faut avoir **3 ans révolus et être inscrit à l'école de TORPES.**

- Il faut remplir **un dossier d'inscription périscolaire** ou **modifier celui déjà existant** pour la rentrée 2017 et faire une **photocopie des pages vaccinations (à jour) du carnet de santé de l'enfant** ou fournir un certificat de vaccinations.

Ensuite, afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, nous vous proposons de remplir au choix : un planning d'inscription annuel ou un planning mensuel (ci-joints): un **planning annuel** : pour les enfants inscrits de façon régulière (semaine type) ou un **planning mensuel** : pour les enfants inscrits de manière occasionnelle. Celui-ci vous sera communiqué par internet, ou à retirer au centre.

Dans les 2 cas les conditions de modification et d'annulation restent les mêmes.

weekend et jours fériés).

Pour ne pas être facturé des heures d'accueil :

- **Accueil du matin et du soir** : prévenir la veille avant 8h20

- **L'accueil du midi et le repas** : prévenir 48 heures à l'avance (hors mercredis, weekend et jours fériés)

- **TAP** : en cas de maladie

Absence en cas de maladie: il faut prévenir le jour même avant 8h20. Les parents doivent signaler tout changement chaque jour d'absence.

Cas exceptionnel: nous consulter

Toute absence non signalée sera facturée.